

Responsable du service communication-prévention

Synthèse de l'offre

Employeur :	SICTOM DU MARSAN 1038 ROUTE DE MARCADE 40090SAINT PERDON
Grade :	Technicien
Référence :	O040210100218327
Date de dépôt de l'offre :	23/02/2021
Type d'emploi :	Emploi permanent - vacance d'emploi
Ouvert aux contractuels	Oui (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53)
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	24/04/2021
Service d'affectation :	Communication

Lieu de travail :

Lieu de travail :	1038 ROUTE DE MARCADE 40090 SAINT PERDON
-------------------	---

Détails de l'offre

Grade(s) :	Technicien Rédacteur Rédacteur principal de 1ère classe Rédacteur principal de 2ème classe
Famille de métier :	Communication > Stratégies de communication
Métier(s) :	Chargé ou chargée de communication

Descriptif de l'emploi :

- Définir la stratégie de communication du Syndicat, - Organiser, coordonner et diffuser les informations relatives au tri et à la réduction des déchets - Piloter la stratégie de prévention des déchets - Manager le pôle communication- prévention.

Profil demandé :

- Maîtrise des outils informatiques (WORD, EXCEL, Powerpoint et logiciels de communication),
- Maîtrise des outils de création (PHOTOSHOP, INDESIGN)
- Gestion de site Internet,
- Bonne connaissance du milieu des déchets (nature, tri, collecte et traitement) et sensibilisation aux problèmes environnementaux (recyclage, prévention),
- Bon niveau de rédaction (orthographe, syntaxe, grammaire),
- Aisance à l'oral,
- Autonomie,
- Capacité à organiser et planifier, rigueur, sérieux,
- Disponibilité en dehors des jours et heures ouvrables, en fonction des animations et évènements,
- Capacités relationnelles / sens du contact, de l'écoute, aptitude à communiquer avec tous publics (élus, institutionnels, professionnels, enfants, usagers) et à s'adapter aux différentes situations, prise de parole en public,
- Aptitude à fédérer, à créer un réseau,
- Dynamisme, curiosité, prise d'initiative,
- Ouverture d'esprit,
- Sens du travail en équipe,
- Capacité d'encadrement,
- Créativité

Mission :

- Définir la stratégie de communication du Syndicat,
 - S'approprier la stratégie générale du SICTOM, identifier les enjeux et les besoins de communication,
 - Cibler les messages selon les supports de communication et le public visé (communication externe et communication interne),
 - Elaborer les plans de communication alloués aux démarches et projets (planification, évaluation des coûts, prestataires ou partenaires à solliciter, ...),
 - Définir les modalités de la communication en période de crise.
-
- Organiser, coordonner et diffuser les informations relatives au tri et à la réduction des déchets
 - Suivre et Valider la rédaction des éléments nécessaires à la communication du Syndicat : articles, communiqués de presse, dossiers de presse, comptes-rendus, rapports d'activités, ...
 - Piloter les canaux de diffusion du SICTOM du Marsan : site internet, facebook, application mobile, ...
 - Bâtir un réseau et diffuser les informations auprès des relais : presse, radios, ...
 - Coordonner les projets, les animations, les campagnes de communication concernant le tri des déchets,
 - Créer, suivre et valider les supports de communication : Journal du Tri, journal interne, panneaux, affiches, ...
 - Définir les orientations et modalités de mise en œuvre des projets pédagogiques proposés aux écoles,
 - Planifier et participer aux évènements du territoire : Fête des Jardins, Floralties, ...
 - Concevoir et organiser, en collaboration avec les autres services, les évènements portés par le Syndicat : Journées Portes Ouvertes, Fête du zéro déchet, Inaugurations, ...
 - Organiser et participer aux réunions à destination des élus et/ou référents : réunions cantonales, réunion des référents
 - Animer un réseau de partenaires pour une communication de proximité (communes, communautés de communes)
 - Piloter la stratégie de prévention des déchets
 - Coordonner, impulser, encadrer et suivre la mise en œuvre des projets et actions définis dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),
 - Préparer et Animer les commissions de suivi du PLPDMA,
 - Fédérer le réseau d'acteurs locaux autour des actions et des objectifs du PLPDMA,
 - Déployer les actions (planification, réalisation, suivi, réajustement) concernant le PLPDMA en collaboration avec les agents du SICTOM du Marsan et les parties prenantes
 - Manager le service communication - prévention

Contact et informations complémentaires :

Lettre de motivation, CV, copie des diplômes, dernier arrêté de positionnement ou certificats de travail à adresser au plus tard le 19.02.2021 à : Monsieur le Président du SICTOM du Marsan – 1038, route de Marcadé – 40090 SAINT PERDON, ou à l'adresse mail : rh@sictomdumarsan.fr. Pour tout renseignement merci de bien vouloir demander Madame la Directrice du SICTOM du Marsan – Tél. 05 58 06 74 74.

Téléphone collectivité :

05 58 85 88 03

Adresse e-mail :

rh@sictomdumarsan.fr

Lien de publication :

<https://www.sictomdumarsan.fr/>

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.